

l'éducation

2,50f



■ la réforme de l'enseignement ■ un
collège au cœur d'un grand ensem-
ble ■ contre l'échec scolaire ■ poètes
de la Résistance ■ la Libération
trente ans après n° 230 ■ 9 janvier 1975

et le mal des grands ensembles

les mêmes pour un établissement en milieu rural qu'en zone urbaine à forte densité.

l'outil du foyer socio-éducatif

La proximité de Boulogne-Billancourt influe bien évidemment sur la population de la cité. Ainsi l'effectif scolaire du CES se compose pour 52,5 % d'enfants d'employés de la Régie Renault, alors que les enfants de cadres moyens représentent 26,4 %, ceux de cadres supérieurs 16 %, les enfants d'artisans ne représentant que 1,6 %, encore moins que les « sans profession » qui sont chiffrés à 3 %. Conséquence de ce qu'il faut bien appeler « l'inégalité des chances » 82 % de l'effectif de la SES sont des enfants d'ouvriers spécialisés (OS) et d'ouvriers professionnels (OP) de la Régie.

On connaît les problèmes inhérents aux cités-dortoirs : absence d'activités, isolement des « femmes à la maison », ennui, trajets de travail interminables ou difficiles, concentration de cas sociaux, pré-délinquance, etc. Meudon-la-Forêt n'échappe pas à la règle, l'observatoire social privilégié qu'est l'établissement scolaire le prouve une fois de plus. Pour Mme Le Duigou et les responsables du CES, le problème est celui d'une réelle communication, d'abord à l'intérieur avec les élèves, ensuite et surtout avec l'environnement immédiat de l'établissement, c'est-à-dire non seulement les parents, mais la population tout entière. A vrai dire, ce n'est guère facile, cela implique une remise en cause des mentalités de part et d'autre. L'idée de l'école-forteresse est encore solidement ancrée dans les catégories sociales à qui cette communication pourrait être la plus profitable.

Le meilleur outil pour l'instant,

puisque les structures mêmes de l'enseignement cloisonnent le « dans » et le « hors » de l'école, reste le foyer socio-éducatif. Au CES Jean-Moulin, avec ses dix-huit clubs auxquels participent environ la moitié des 730 élèves de l'établissement et une centaine d'adultes, on peut parler de véritable efficacité. Et même si cela peut paraître une goutte d'eau à l'échelle de la cité. Certains de ces clubs, comme photographie, archéologie, sérigraphie, arts plastiques, scrabble, poésie, information sexuelle ou philatélie sont uniquement destinés aux élèves. Par contre, les autres ont soit des sections élèves et adultes, tels que le théâtre, l'expression dramatique ou le yoga qui a même une section à la SES, soit des sections mixtes élèves-adultes. Le club bridge-échecs, par exemple, compte, outre un nombre important d'élèves, une quarantaine d'adultes ; la plongée sous-marine, sur ses quatre-vingt-dix membres, en compte cinquante. Encore faut-il signaler un club du troisième âge dont les membres participent à toutes les activités des autres clubs. Il est intéressant de constater que les animateurs sont à peu près partagés entre professeurs et parents — les deux présidents d'APE du CES n'étant pas les moins actifs — certains des uns et des autres n'appartenant pas à l'établissement ou n'étant même pas parent d'élève. Comment les adultes ont-ils franchi le seuil du CES pour de telles activités ? La plupart du temps par une information de bouche-à-oreille, mais aussi par celle formulée dans la presse locale.

plongée dans le béton

Si certains clubs, tels musique, expression théâtrale, sciences ou

bridge-échecs se suffisent à eux-mêmes, il est évident que la pratique concrète de certains pose problème. Le club archéologie a en partie résolu les siens en travaillant en liaison avec celui de la MJC d'Issy-les-Moulineaux, lequel a entrepris des fouilles autour d'une vieille église de sa ville, ce qui permet aux adeptes meudonnais une pratique à portée de main. Mais le plus anachronique dans cet univers de béton demeure le club de plongée sous-marine. Que peut-on y faire à longueur d'année ? Ses quatre-vingt-dix membres qui en font le club le plus important — il a même dû se constituer en association loi 1901 pour résoudre plus facilement certains problèmes, mais reste dans le cadre du foyer Jean-Moulin — prouvent apparemment que les quelques centaines de kilomètres qui le séparent de la mer ne sont pas un obstacle à ses activités.

En effet, une fois par semaine, le jeudi en soirée, le club s'adonne à une séance d'initiation et d'entraînement pratique à la piscine de Meudon. Les compresseurs sont là en permanence et l'on se familiarise avec le matériel et la technique. Séance suivie de son complément, le cours théorique de plongée, cette fois dans les sous-sols du CES où le club s'est installé. Le mardi soir est consacré aux sections spécialisées du club : archéologie et photo-cinéma sous-marin. Pour la première, on étudie les amphores et objets divers raménés par des membres du club au cours de sorties privées ou de celles organisées par le club lui-même. Car, comme le souligne l'animateur, Claude Dijoux, ces sorties sont indispensables pour le moral des troupes et surtout pour la concrétisation de l'initiation des nouveaux adeptes. L'an dernier, deux sorties ont été effectuées à Trébeurden et, ce dernier automne,



une descente de rivière s'est déroulée sur huit kilomètres de Seine, aux environs de Montereau. La prochaine sortie se fera à Toulon pour l'Ascension. Quant à la section photo-cinéma, outre la pratique, les séances théoriques sont aussi mises à profit pour la réalisation de matériel tel que phares ou boîtes étanches.

De telles activités posent évidemment le problème du financement. En grapillant de petites subventions et surtout en cristallisant beaucoup de bonne volonté, le club parvient doucement à se constituer son propre matériel. Le lourd, comme les bateaux, étant exclu. S'il dispose de trois Zodiac, ceux-ci appartiennent à des membres du club qui les mettent à sa disposition. La cotisation annuelle est de 95 F pour un adulte et 85 F pour un élève, mais elle constitue presque en totalité les montants de frais de licence et d'assurance fédérales. Si bien que tous doivent assumer en plus les frais de la piscine. Sur ce point la municipalité semble intraitable. A raison de une heure trente par semaine, les frais de location s'élèvent annuellement à 9 000 F, lourde participation qui ne met pas cette activité à la portée de tous les élèves.

L'apparente prospérité du foyer socio-éducatif ne doit pas escamoter les problèmes de fond. Pour

Mme Le Duigou, il est certain que le climat du foyer crée celui de l'établissement et elle s'efforce avec toute son équipe à ce que celui-là contamine petit à petit celui-ci. Car il ne faut pas se leurrer, ceux qui sont touchés par les clubs ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin, il s'en faut. Les blocages sont multiples. Il y a tout d'abord les problèmes relationnels à l'intérieur de l'établissement, où les facteurs hiérarchie, règlement, statuts respectifs des enseignants (instituteurs, PEGC, certifiés, agrégés) ne sont pas faciles à surmonter. A Jean-Moulin on tente une esquisse d'équipe pédagogique. Les salles de professeurs ont été supprimées et la cafétéria est devenue le centre de rencontre de tout le personnel, sans discrimination, de l'établissement. Toutes les décisions sont prises après consultation et vote, tant au niveau des professeurs que des élèves. Une journée pédagogique trimestrielle supplémentaire a été obtenue, ajoutée au reste elle permet un certain travail; mais il reste difficile, comme le reconnaît la directrice, de plaquer des idées nouvelles sur une pédagogie traditionnelle et des structures sclérosées.

Du côté administratif, l'académie ne se manifeste guère et se borne à une attitude expectative, semble-t-il. Mme Le Duigou estime

qu'elle pourrait apporter une aide importante simplement dans l'assouplissement du système et « sans que cela lui coûte un sou de plus ». Le rectorat, pour sa part, a créé un poste d'animateur culturel et la municipalité se limite à une subvention annuelle de 700 F pour le foyer. Il est bien certain qu'il faut jouer, tricher, contourner constamment le règlement si l'on veut faire quelque chose. Ne serait-ce qu'avec la responsabilité : le service du concierge se termine à 21 heures et plusieurs clubs ont des activités jusqu'à 23 ou 24 heures. Contre le règlement, certains murs de l'établissement seront livrés au club décoration, car on considère ici le cadre de vie comme primordial.

une brèche dans le mur

La Jeunesse et les Sports aide de son côté les activités par l'attribution ou le prêt de matériel, mais également par une subvention annuelle de 700 F.

Par ailleurs, l'intégration de la SES à l'établissement, tout en étant souhaitée par tous, pose de sérieux problèmes. Les surveillants d'éducation, insuffisants en nombre et peu préparés à cette tâche, se trouvent devant des responsabi-

tés qu'ils ne peuvent plus assumer, notamment lorsqu'il s'agit de cas psycho-pédagogiques prononcés.

Mais le plus grand blocage provient de la structure sociale même de la cité. L'école représente encore une peur pour certains milieux et, s'il s'agit bien d'un problème global qui n'implique pas la seule école, les responsables du CES Jean-Moulin s'efforcent de trouver d'autres modes de communication avec la population. Mais les réticences apparaissent des deux côtés, certains professeurs, certains adultes refusent de remettre en question leurs problèmes de relation. Alors, comment ouvrir l'école à ces milieux défavorisés ? La directrice le constate : il y a une trop grande distorsion entre les structures rigides de l'enseignement, et par conséquent de l'établissement, et les besoins de la base.

A Meudon-la-Forêt, une première initiative apparaît déjà comme des plus intéressantes. Mme Le Duigou envisage pour ce début d'année un stage d'une durée de quatre mois pour une vingtaine de femmes de la cité, dans le cadre de la formation permanente. Les cours auront lieu dans la journée et consisteront en une tentative de réinsertion dans la vie professionnelle. C'est une amorce d'ouverture importante à ce niveau, et déjà les premières investigations laissent prévoir qu'il faudra, dans un stade préliminaire, faire précéder ce genre de stage d'une préformation au moyen de méthodes actives, pour ne serait-ce qu'un déblocage au niveau verbal, ce qui prouve bien que le besoin est grand.

Au niveau des grands ensembles la tâche est d'envergure, et c'est par ce style d'actions sans doute trop ponctuelles, que l'on parviendra, à défaut d'une politique globale faisant de l'école un centre d'animation et un creuset culturel, à tailler une brèche dans ce mur qui sépare encore trop souvent l'école et la vie.

Maurice Guillot

qu'est-ce qu'un professeur?

Illusions perdues, révoltes plus ou moins ouvertes... non décidément la condition de professeur n'est pas rose, si l'on en croit, du moins, ces deux livres. A verser à un dossier déjà lourd !

Guy Marcy
Moi, un prof

Stock, coll. « Témoigner », 1974, 174 p., 25 F.

Ce livre est un témoignage authentique, sincère et bouleversant. Il a souvent le ton de la rébellion qui gronde, parfois celui de la vérité qui s'impose ou de l'évidence qui naît. Guy Marcy y rapporte comment, après avoir atteint le professorat et caressé l'illusion que l'école pouvait être libératrice tout en demeurant neutre dans un monde qui ne l'est jamais, cru qu'il était possible de séparer dans notre enseignement l'école de la vie, la poésie de la révolte, et d'y faire cohabiter l'obéissance servile, l'amour et le bonheur, il s'était aperçu qu'il avait été joué et persuadé, comme l'ont écrit Fernand Oury et Jacques Pain que « les enseignants sont payés pour faire taire les voix vraies des enfants et pour combler le silence. Non pas par leur parole, mais par celle de la société... » (1)

Alors, ce fils d'un mineur des Cévennes, jusqu'ici aveuglé — donc rouage parfait et bien noté du Système — se révolte et refuse de laisser entrer dans sa classe un inspecteur général. Exclut, puis muté, il retrouve un poste dans le CES d'un gros bourg des Cévennes. Son ouvrage constitue une façon de s'expliquer, de se réhabiliter, de dénoncer. L'acérbe y côtoie l'humour, dans une critique de l'Administration, de la hiérarchie tâtillonne et conformiste qui s'incarne dans ses supérieurs, ces « grands vicaires » se faisant moralistes sans foi et censeurs sans vergogne. Mais ces pages nous touchent aussi par leur lyrisme, par la peinture que l'auteur effectue de la nature environnante, par l'émouvante évocation de son enfance misérable, par sa compréhension et par sa tendresse à l'égard des enfants. « Le professeur dictait de sa voix douce senteur d'amour, dictait baigné de printemps un texte lointain » a écrit Alain Borne. C'est ce que, la conscience purifiée, mais le

cœur toujours amer, continue de faire aujourd'hui Guy Marcy, car, comme il dit, on ne guérit jamais de sa « magistralité ».

François George
Prof à T...

Galilée, 1974, 128 p., 21 F.

Des souvenirs. Des mémoires. « Encore ! », penseront certains en ouvrant cet ouvrage. Je pense que l'exclamation est fort injustifiée. A partir des professeurs, on peut ou bien construire une enquête sociologique plus ou moins représentative du corps étudié, ou bien constater, en se tournant vers l'intérieur de soi, ce que l'on a fait, ce que l'on est, quel rouage l'on représente dans la société. La première méthode a plus de rigueur. La seconde plus de force et de vie, surtout lorsqu'elle est utilisée sans aucun faux-fuyant. « Autant le dire, avoue d'emblée François George, je n'ai plus la foi... » Et plus loin, méditant sur ses collègues, il constate : « On les a habitués à ce que la vérité se taise, à ce que la vie meure dans les mots. »

C'est que François George, s'il va seul son chemin, s'il parle de Bergson en jouant le jeu au jury du CAPES, s'il a échoué à l'agrégation et ne se cherche pas d'excuse fallacieuse, possède un esprit clairvoyant et une plume meurtrière. On sort de la lecture de ces cent trente pages avec un sentiment complexe d'admiration et de malaise. Admiration pour celui qui, du fond de son bourg de T..., analyse tout seul la situation de façon fort lucide. Malaise, parce que, s'il a vraiment raison, ce n'est pas seulement l'institution scolaire qui est à revoir et à refondre, mais la totalité du système social. Un peu comme l'embarras dans lequel vous met le couvreur que vous appelez parce que vous vous êtes incidemment aperçu que des tuiles manquaient sur votre maison et qui vous prévient qu'il faut d'urgence remplacer la charpente et refaire la toiture !... Ainsi,